

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer

(2022-2023)

Mise à jour : Août 2024

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

PORTRAIT DE SANTÉ

ÉTAT de santé



SANTÉ MENTALE

DÉFINITION

La maladie d'Alzheimer fait partie de la grande catégorie des troubles mentaux (Classification internationale des maladies). Apparaissant en général autour de 60 ou 65 ans, elle affecte au quotidien le fonctionnement de la personne en perturbant sa mémoire, son jugement, son organisation, son orientation, le langage, ainsi que le contrôle de ses émotions.

Nombre : Nombre de nouveaux cas de personnes de 40 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans un territoire donné, année financière 2022-2023.

Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte de la maladie d'Alzheimer si elle a :

- un diagnostic principal ou secondaire de maladie d'Alzheimer inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année,

OU

- trois diagnostics de maladie d'Alzheimer enregistrés au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte à l'intérieur d'une période de deux ans, avec au moins 30 jours de délai entre deux réclamations,

OU

- une prescription de médicaments spécifiques contre la maladie d'Alzheimer (uniquement chez les 65 ans et plus).

Par conséquent, les données présentées ici sont en partie influencées par l'organisation des services propre à chaque territoire.

Taux pour 1 000 : Nombre de nouveaux cas de personnes de 40 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans un territoire donné, au cours de l'année financière 2022-2023, rapporté à la population de 40 ans et plus du même territoire au milieu de la période, multiplié par 1 000. Le taux est ensuite ajusté selon la méthode de standardisation directe avec la population du Québec de 2011 comme population de référence.

SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

NOTES



Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Les données du SISMACQ sous-estiment la réalité dans la **MRC de Témiscamingue**. En effet, elles utilisent des informations issues du fichier des services rémunérés à l'acte. Or, un certain nombre de médecins pratiquant dans ce territoire ne sont pas rémunérés à l'acte mais selon d'autres modes de rémunération alternatifs. De plus, il est probable qu'une partie de la population aille chercher des services médicaux en Ontario, services qui ne sont pas comptabilisés dans le SISMACQ. Les résultats présentés pour la MRC de Témiscamingue doivent donc être considérés comme des minimums.

En raison de la procédure d'arrondissement aléatoire effectué par l'Institut national de santé publique du Québec, il est possible que le total diffère de la somme des parties.

En 2016, le système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte a été modernisé. Ces modifications ont entraîné une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. Malgré l'observation d'une tendance globale de l'incidence similaire à celle observée historiquement, une faible sous-estimation de l'incidence est soupçonnée à partir de 2016-2017.

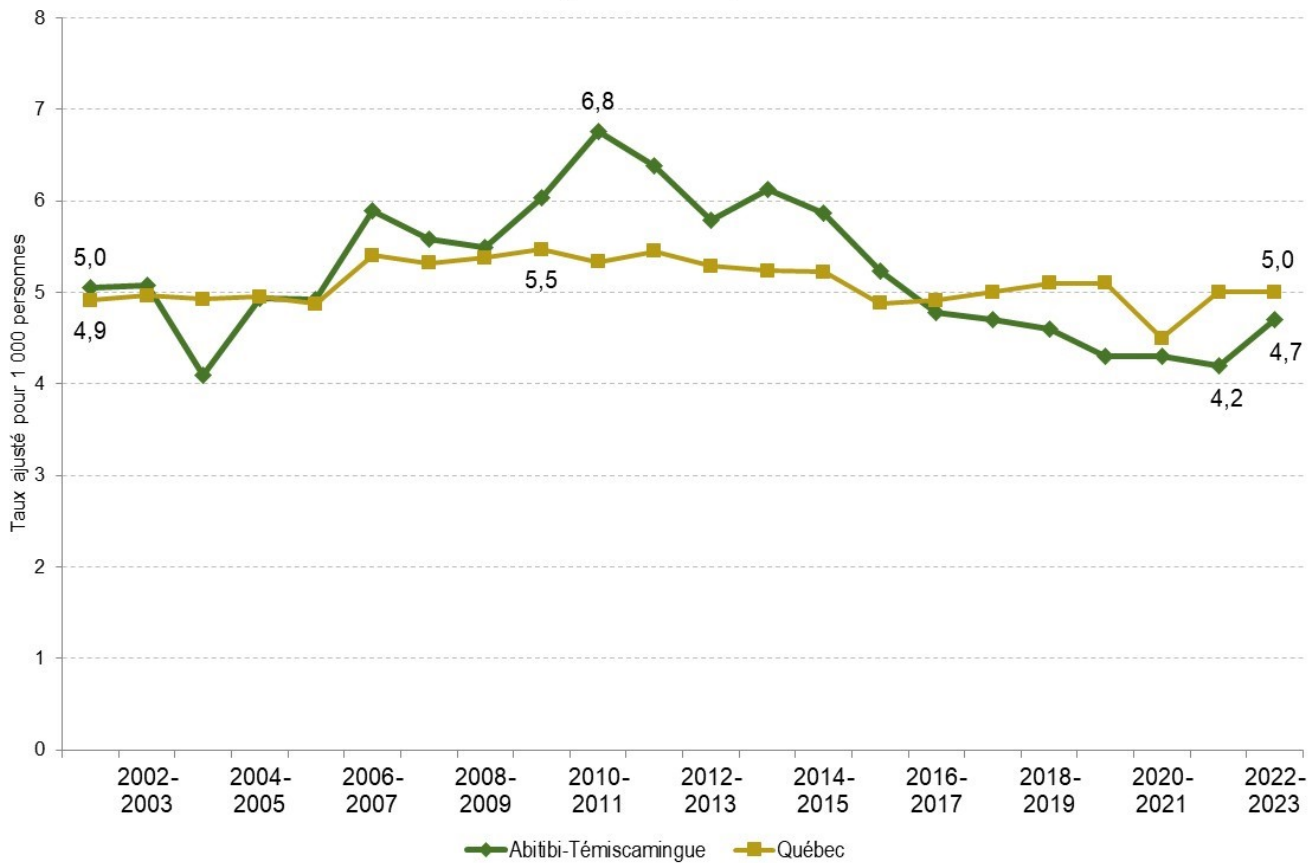
Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer (2022-2023)

Territoires	Population de 40 ans et plus					
	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	N	Taux/1 000	N	Taux/1 000	N	Taux/1 000
MRC de Témiscamingue	50	4	30	6*	20	3*
Ville de Rouyn-Noranda	110	4	40	4	70	5
MRC d'Abitibi-Ouest	45	3	25	4*	25	3*
MRC d'Abitibi	65	5	30	5*	35	5
MRC de la Vallée-de-l'Or	150	6	65	6	85	7
Abitibi-Témiscamingue	415	5	185	5	230	5
Québec	26 335	5	11 075	5	15 255	5

N Nombre
 Taux/1 000 Taux ajusté pour 1 000 personnes
 (+) Pourcentage significativement plus élevé que celui du reste du Québec
 (-) Pourcentage significativement plus faible que celui du reste du Québec
 * Attention, estimation de qualité moyenne, à interpréter avec prudence

Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



FAITS SAILLANTS

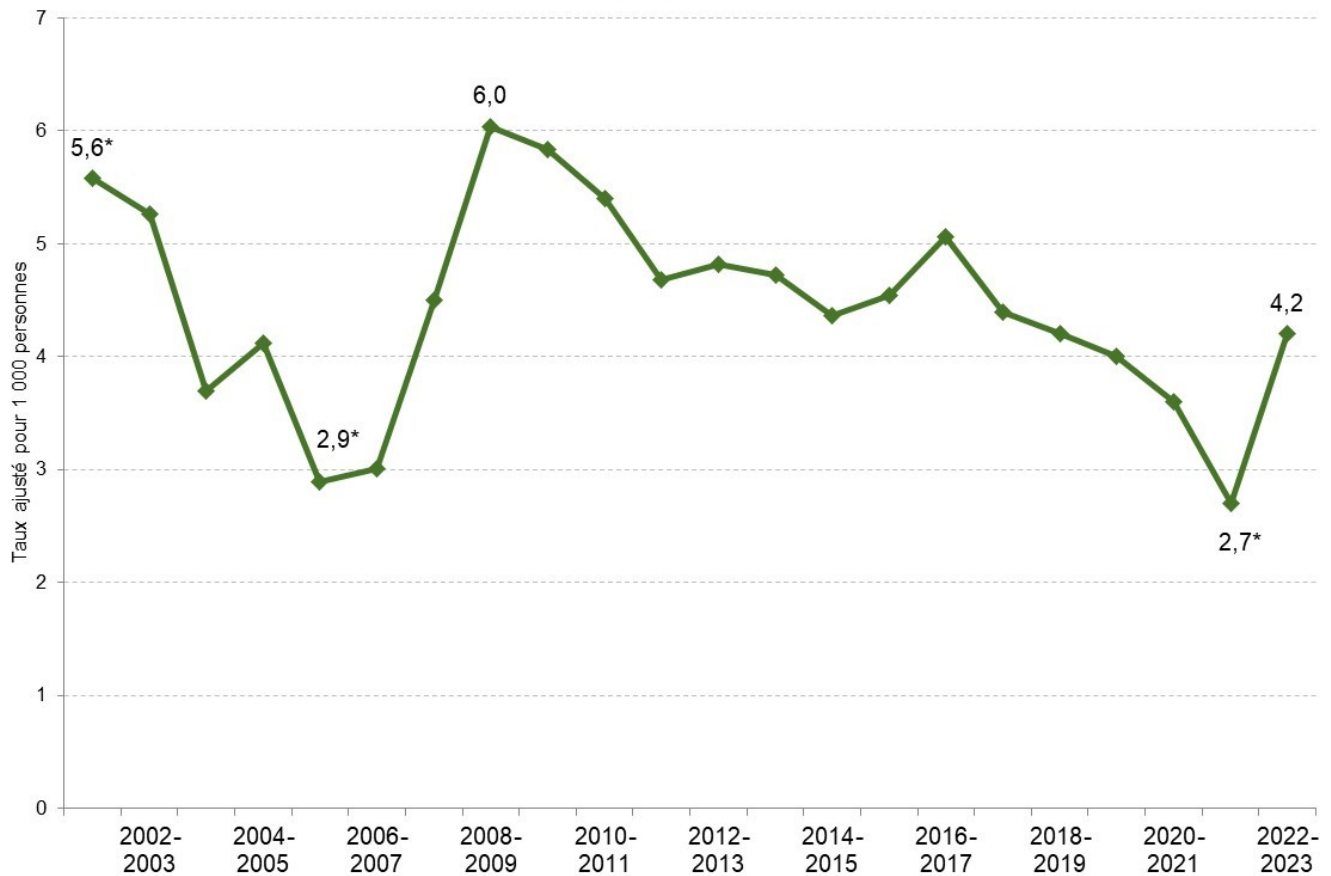
Au cours des 20 dernières années financières, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue a varié de 4 à 7 nouveaux cas pour 1 000 personnes. Au Québec, durant la même période, le taux est demeuré relativement stable, se situant autour de 5 pour 1 000.

En 2022-2023, le taux régional (5) était comparable à celui du reste de la province (5). Dans la région, cela représentait un peu plus de 400 nouveaux cas au cours de cette année.



Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, MRC de Témiscamingue, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



FAITS SAILLANTS

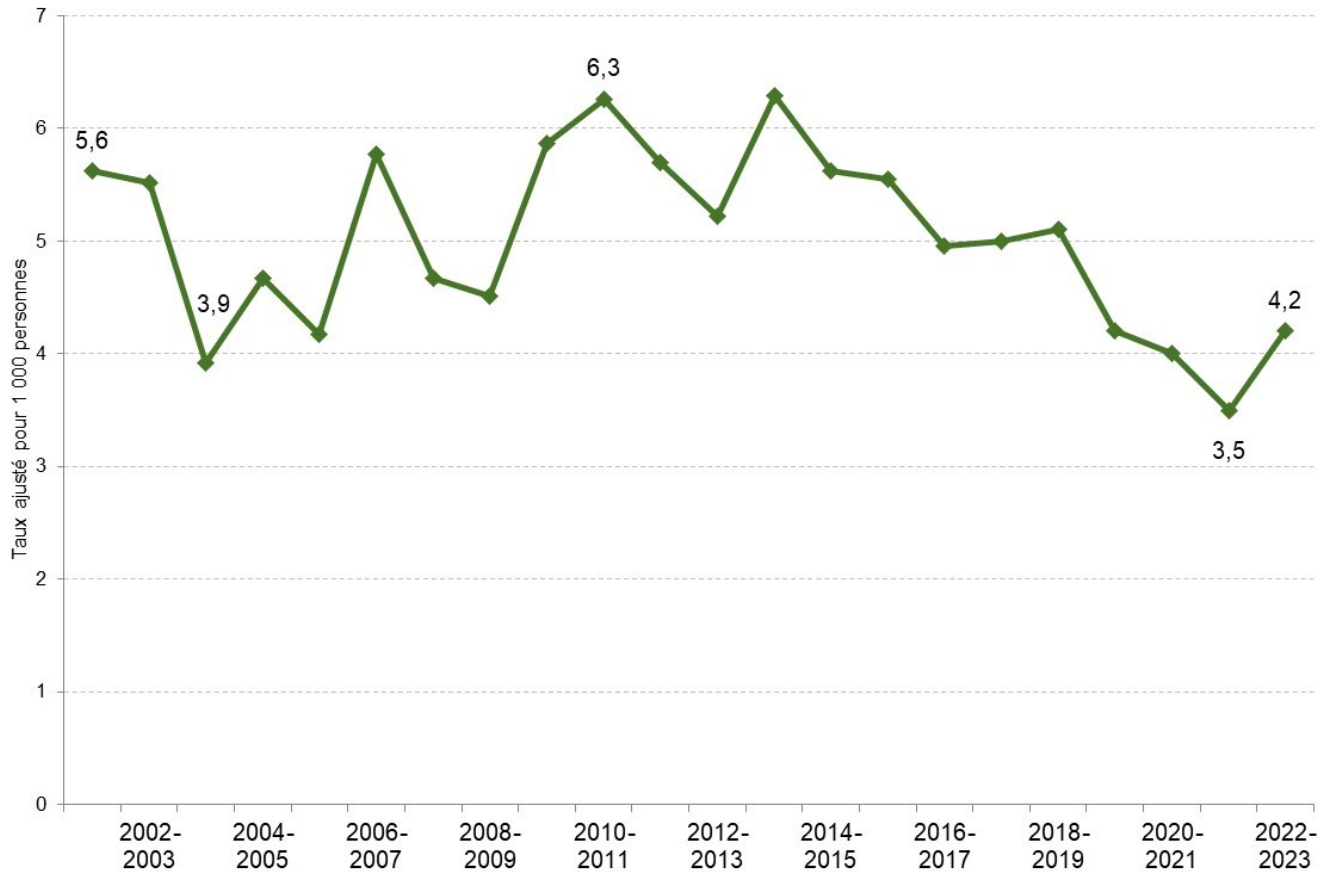
Après une diminution dans la première moitié de la décennie 2000, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus du Témiscamingue a augmenté jusqu'à 6 pour 1 000 personnes en 2008-2009. Par la suite, il a graduellement diminué. À noter toutefois que plusieurs estimations sont de qualité moyenne.

En 2022-2023, il avait augmenté à 4 pour 1 000, un taux comparable à celui du reste de la province (5). Dans ce territoire, cela représentait environ 50 nouveaux cas au cours de cette année.



Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, Ville de Rouyn-Noranda, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



FAITS SAILLANTS

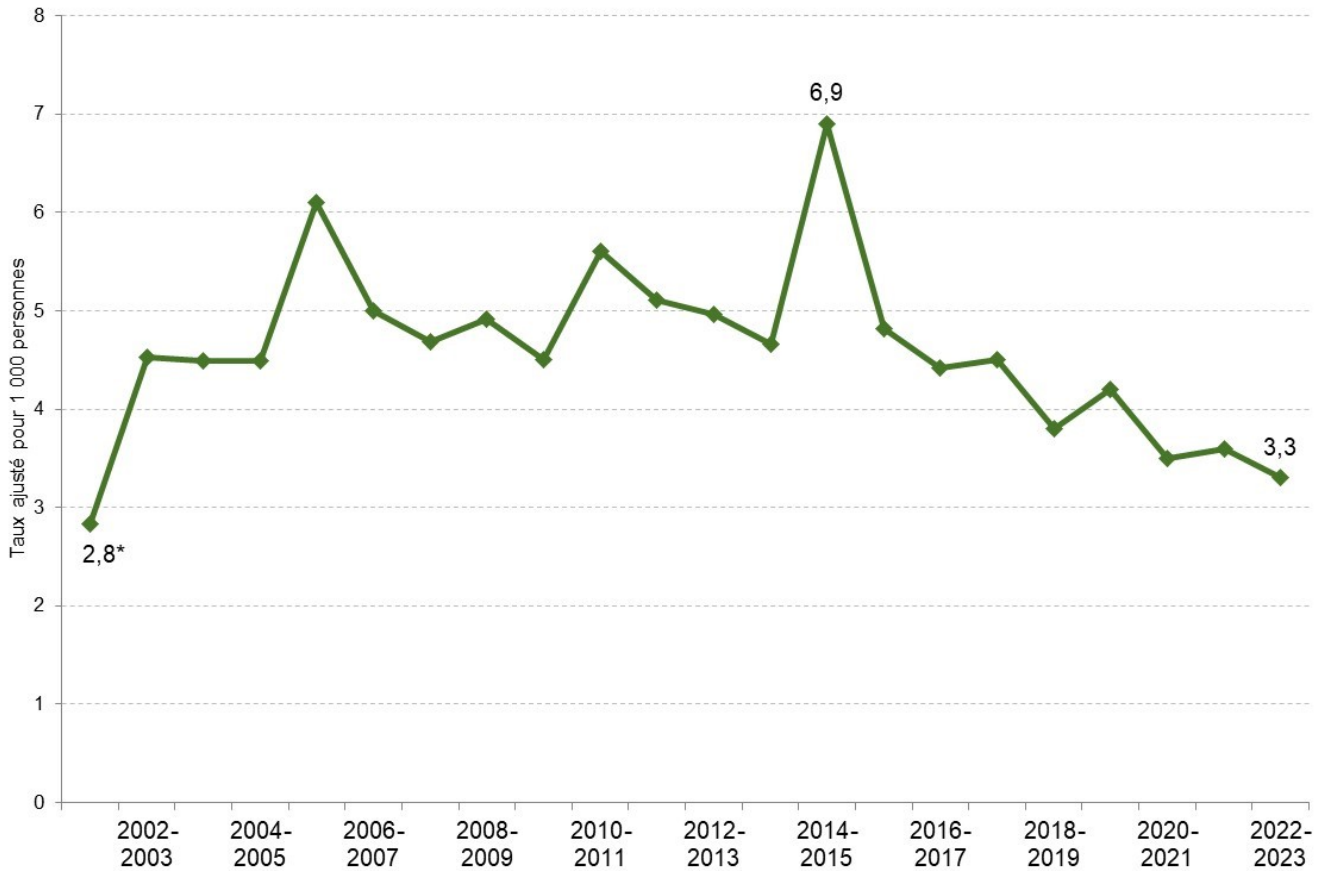
Malgré plusieurs variations, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus de Rouyn-Noranda a eu tendance à croître légèrement de 2003-2004 jusqu'à 2013-2014, passant de 4 à 6 nouveaux cas pour 1 000 personnes. Par la suite, il a diminué graduellement.

En 2022-2023, il avait augmenté à 4 pour 1 000, un taux comparable à celui du reste de la province (5). Dans ce territoire, cela représentait une centaine de nouveaux cas au cours de cette année.



Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, MRC d'Abitibi-Ouest, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



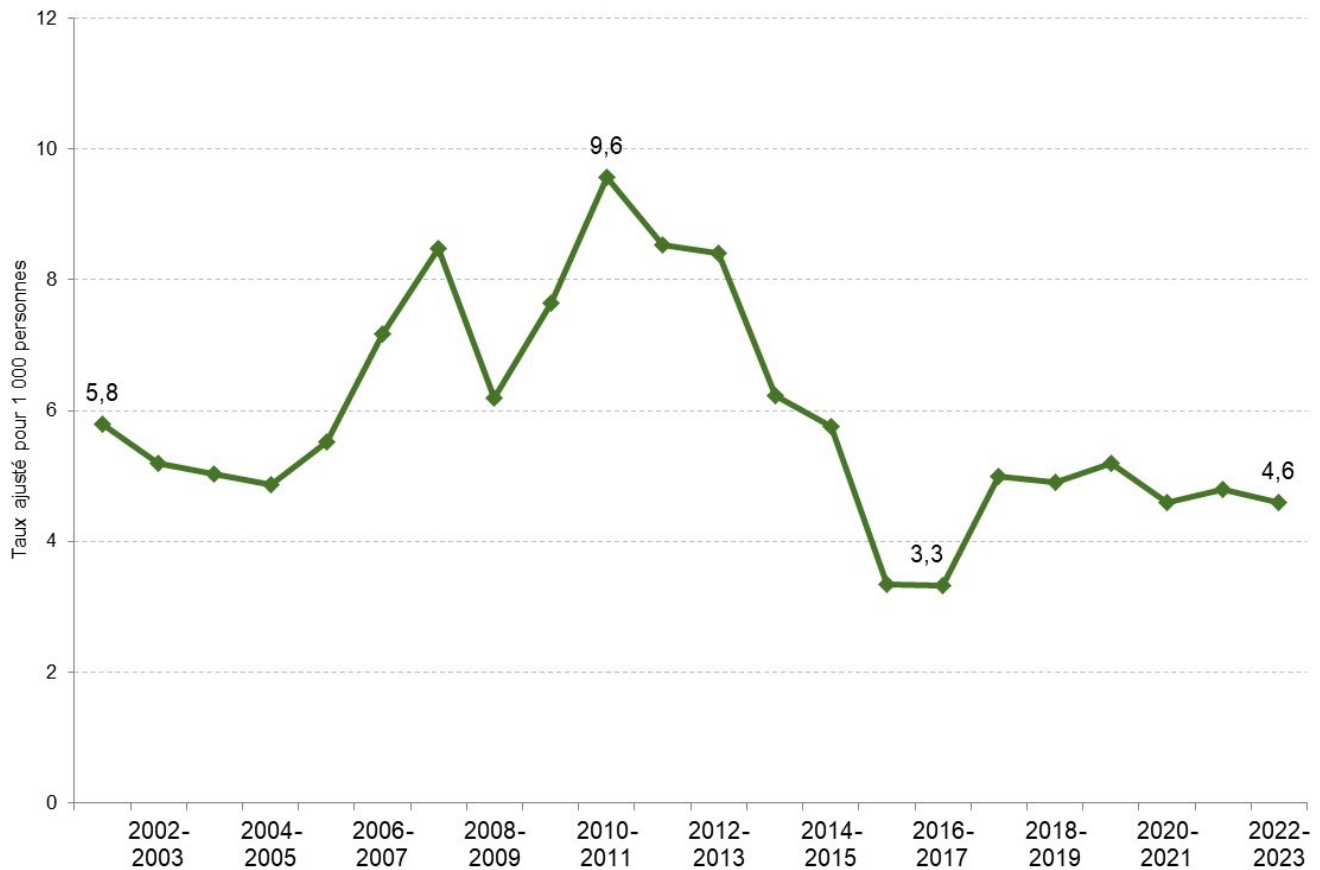
FAITS SAILLANTS

Depuis près de 20 ans, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus de l'Abitibi-Ouest a oscillé annuellement de 4 à 5 nouveaux cas pour 1 000 personnes, à l'exception de deux années où il avait grimpé à 6 et 7 pour 1 000. Depuis quelques années, la tendance est à la baisse et en 2022-2023, le taux s'établissait à 3 pour 1 000, un résultat comparable à celui du reste de la province (5). Dans ce territoire, cela représentait une cinquantaine de nouveaux cas au cours de cette année.



Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, MRC d'Abitibi, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



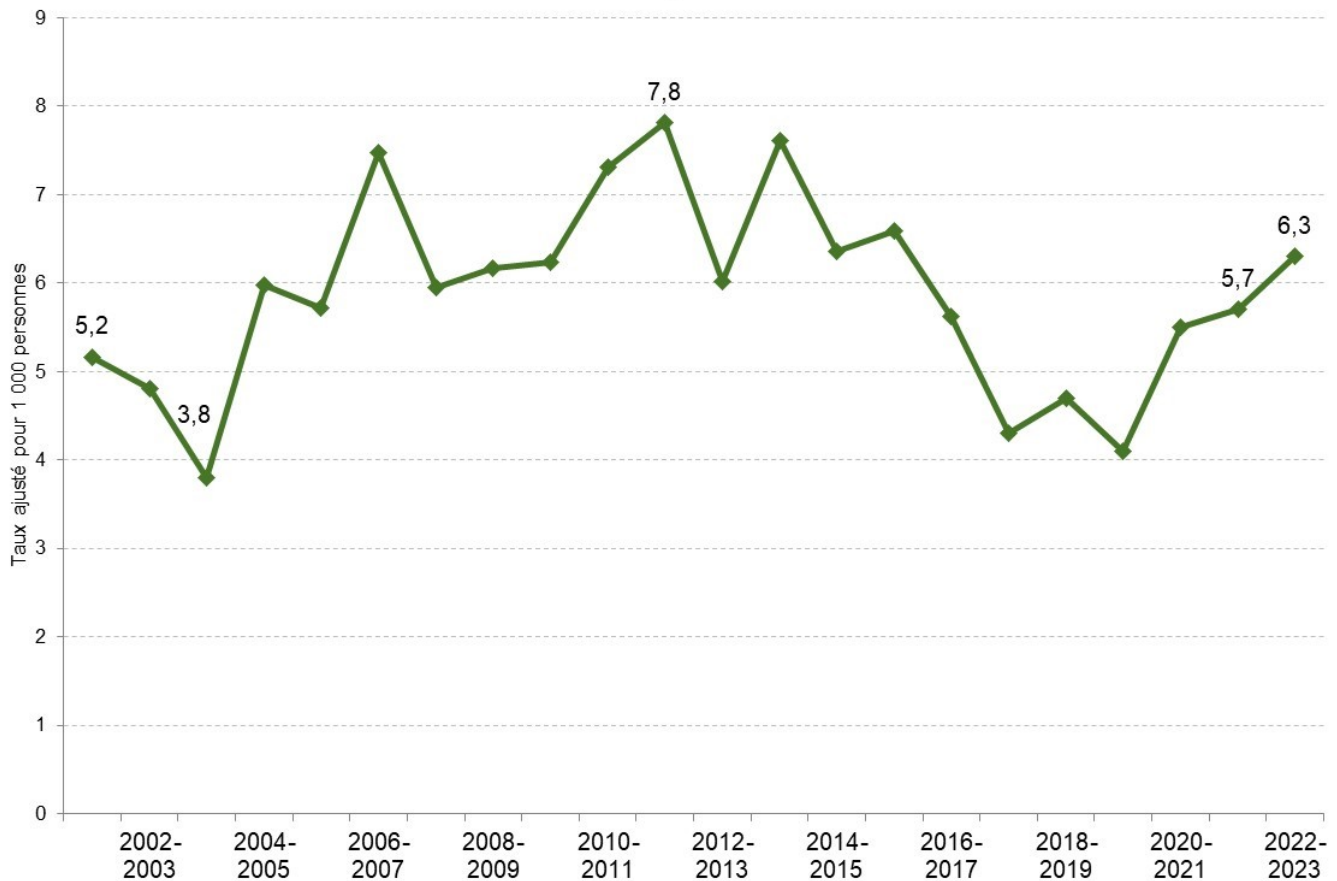
FAITS SAILLANTS

Dans la MRC d'Abitibi, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus a connu une hausse dans la première décennie des années 2000, atteignant près de 10 nouveaux cas pour 1 000 personnes en 2010-2011. Par la suite, il a diminué jusqu'à 3 en 2016-2017. Au cours des années suivantes, il a remonté jusqu'à 5 pour 1 000. En 2022-2023, il s'agissait d'un résultat comparable à celui du reste de la province (5). Dans ce territoire, cela représentait une soixantaine de nouveaux cas au cours de cette année.



Évolution dans le temps

Taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer parmi la population de 40 ans et plus, MRC de la Vallée-de-l'Or, 2001-2002 à 2022-2023



SOURCE

Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2001-2002 à 2022-2023.



FAITS SAILLANTS

Malgré certaines variations, le taux de nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer au sein de la population de 40 ans et plus de la Vallée-de-l'Or a eu tendance à croître jusqu'en 2013-2014, passant de 4 nouveaux cas pour 1 000 personnes à près de 8. Par la suite, il a diminué jusqu'à 4 pour 1 000. En 2022-2023, suite à des hausses, il se situait à 6 pour 1 000, une valeur comparable à celle du reste de la province (5). Cela représentait 150 nouveaux cas au cours de cette année.

